



**RE 2020**

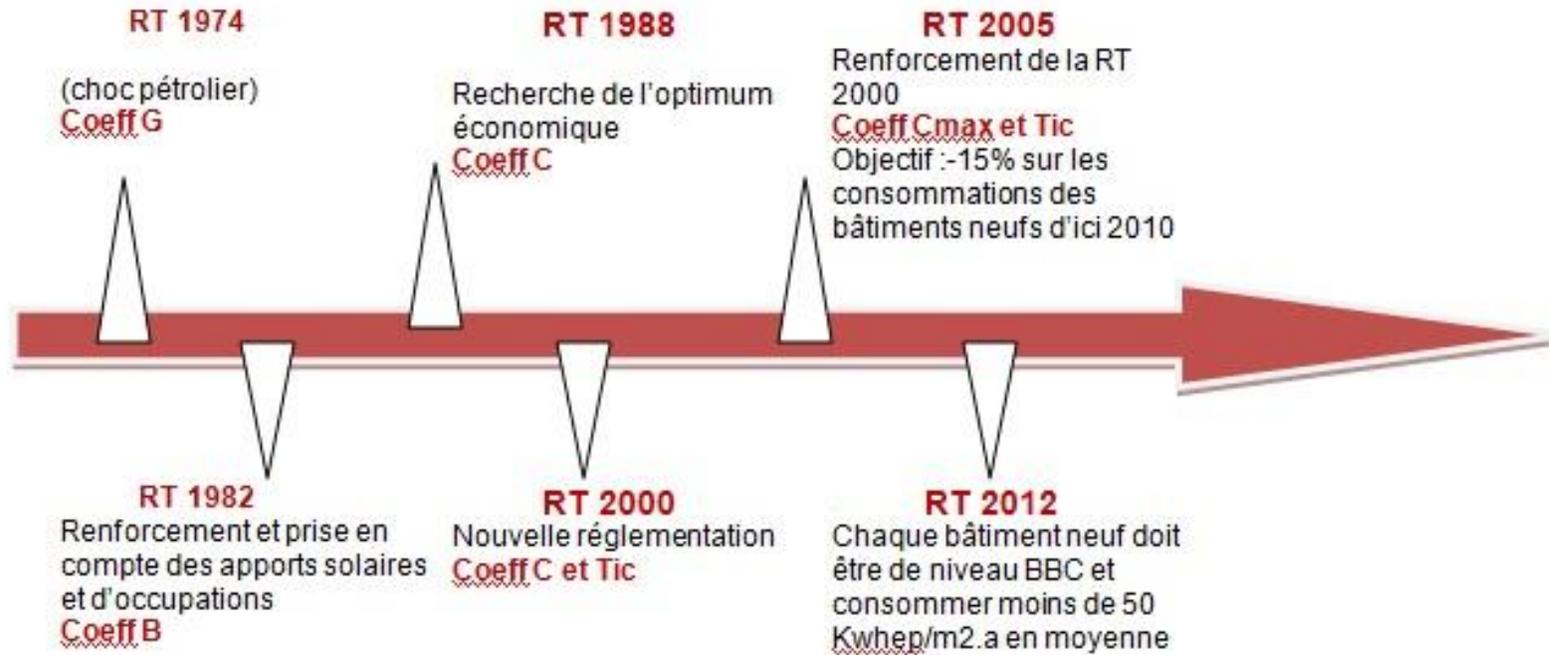
RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

**Éco-construire  
pour le confort de tous**

## L'ACV DYNAMIQUE DANS LA RE 2020

Marianne Villey – Agence d'Autun

# HISTORIQUE DES RT DE 1974 À AUJOURD'HUI



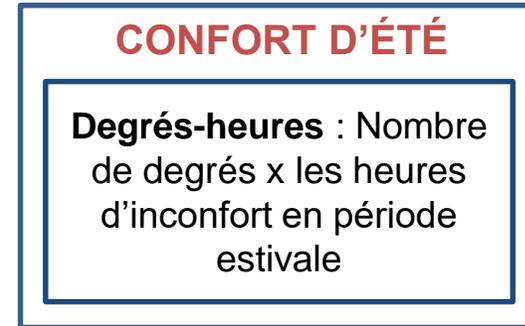
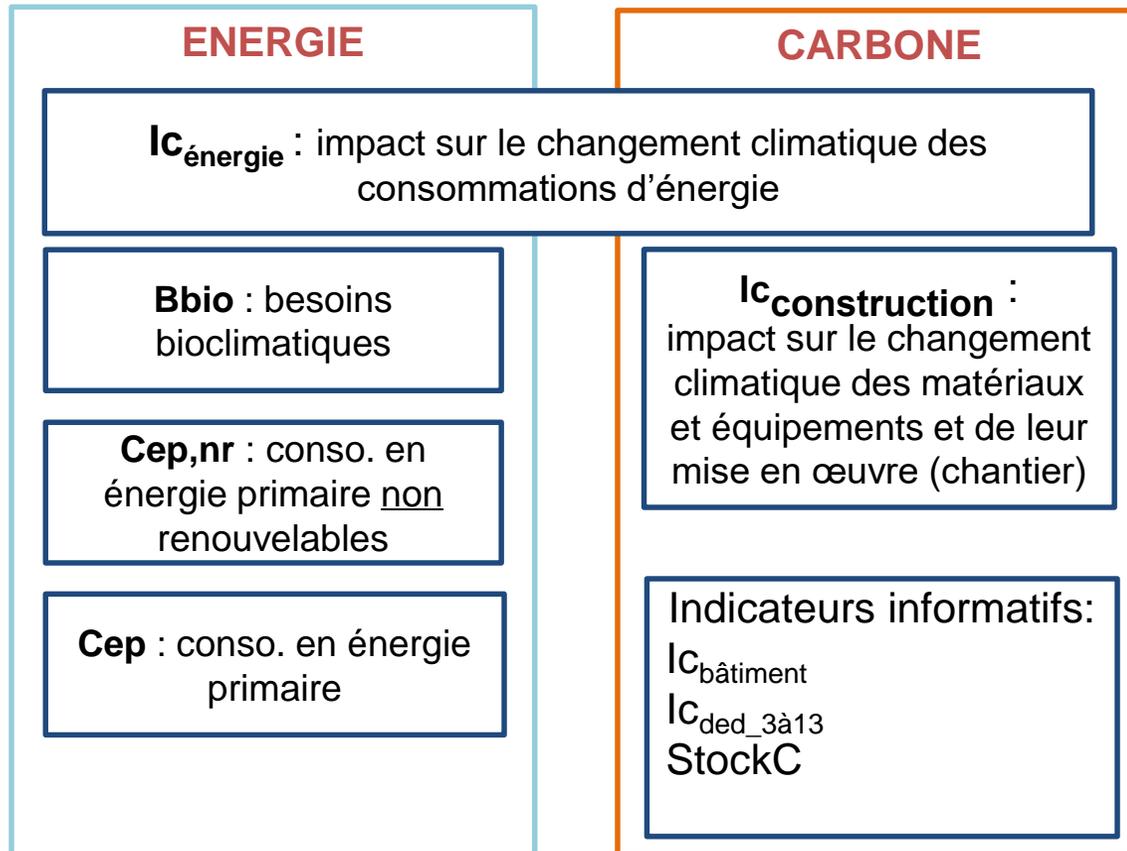
# UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

## La RE 2020 c'est :

- une réglementation sur la performance des bâtiments neufs,
- 2000 pages de décrets et arrêtés,
- 3 volets :
  - Performance énergétique
  - Performance environnementale
  - Confort d'été



# RÉCAPITULATIF RE 2020



6 indicateurs qui doivent être inférieurs à un seuil maximal défini pour chaque indicateur par :

- une valeur pivot fonction de l'usage de bâtiment
- des modulations pour prendre en compte les spécificités du bâtiment (surface, zone climatique, etc.)

# LA RE 2020 UTILISE UNE ACV DYNAMIQUE

Indicateurs de performance environnementale

Elle remplace l'ACV « statique » telle qu'elle était utilisée dans E+C-, pour le calcul de l'impact sur le réchauffement climatique

ACV « statique »	ACV « dynamique »
<p>Le moment de l'émission des GES n'est pas considéré</p>	<p>Plus une émission a lieu tôt plus son impact est fort</p> <p>Prend en compte la temporalité des émissions</p>
<p>Le stockage temporaire de carbone dans le bâtiment n'a pas d'impact sur le résultat du calcul.</p>	<p>Une émission temporaire augmente l'impact carbone.</p> <p>Un stockage temporaire diminue l'impact carbone</p>

# POURQUOI AVOIR CHOISI L'ACV DYNAMIQUE ?

L'ACV dynamique traduit la Stratégie Nationale Bas Carbone pour les bâtiments : réduire + stocker

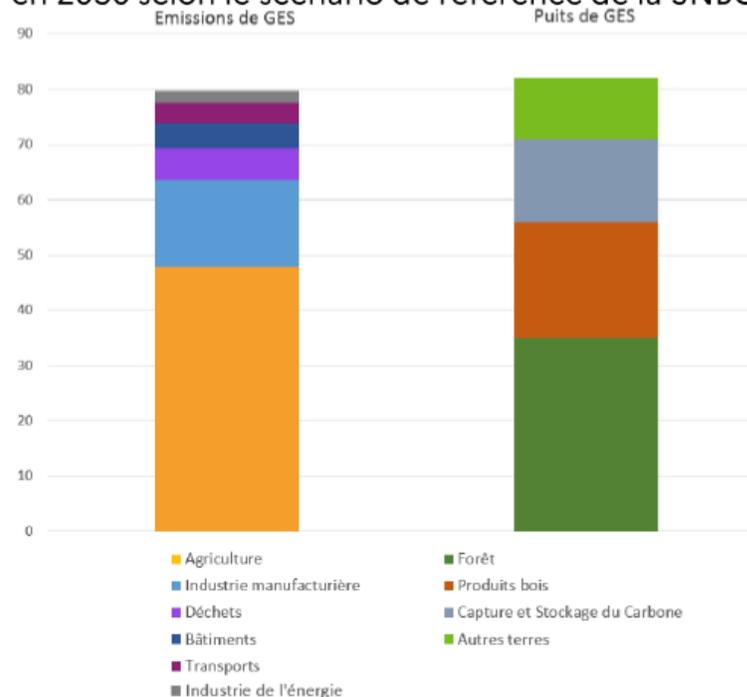


Objectifs fixés par la SNBC en 2030:

**-35 %** d'émissions de GES dans le secteur de l'industrie

**-49 %** d'émissions de GES liées aux consommations d'énergie des bâtiments

Puits et émissions de gaz à effet de serre en France en 2050 selon le scénario de référence de la SNBC

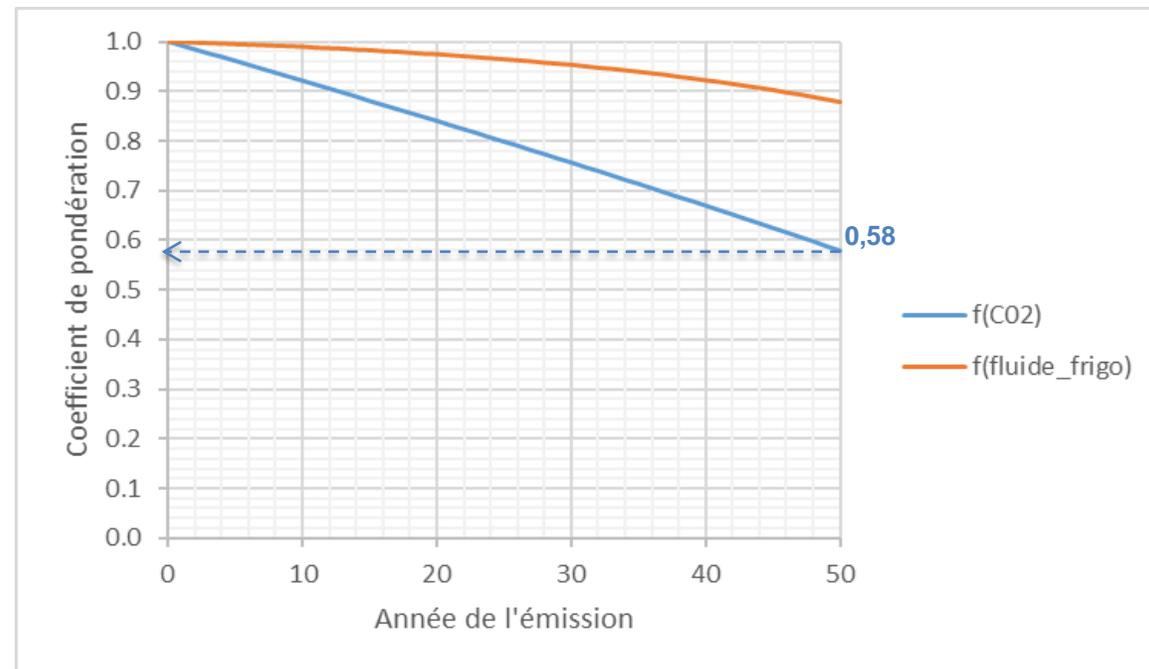


# L'ACV DYNAMIQUE EN PRATIQUE

## Prise en compte de la temporalité des émissions de gaz à effet de serre

Pondération en fonction de la date des émissions de CO<sub>2</sub> équivalent

Pondération spécifique pour les fluides frigorigènes



Au départ : Potentiel réchauffement climatique x1  
A 50 ans : Potentiel réchauffement climatique x0,578 pour CO<sub>2</sub>

**Plus une émission a lieu tard, plus son impact est faible.  
Le stockage temporaire est valorisé.**

# ZOOM SUR L'ACV DYNAMIQUE – EXEMPLE DE PONDÉRATION

1 ml de Poutre en bois lamellé taillée fabriquée en France (h=360 mm * b=170 mm)	Etapes ACV	déclaration environnementale de départ (kgeqCO2)	coefficient de modulation dynamique f appliqué	résultat de l'ACV dynamique (kgeqCO2)
	Production	-34,1	année 0: f= 1; -34,1*1	-34,1
	Mise en œuvre	1,5	année 0: f= 1; 1,5*1	1,5
	Utilisation	0	années 1 à 49: f=0,992 à 0,578; 0	0
	Fin de vie	38,9	année 50: f=0,578 ; 38,9*0,578	22,5
	Module D Bénéfices et charges liés à la valorisation en fin de vie	-7,8	année 50: f=0,578 ; -7,8*0,578	-4,5
	<b>Total cycle de vie (incluant module D)</b>	<b>-1,5</b>		<b>-14,6</b>

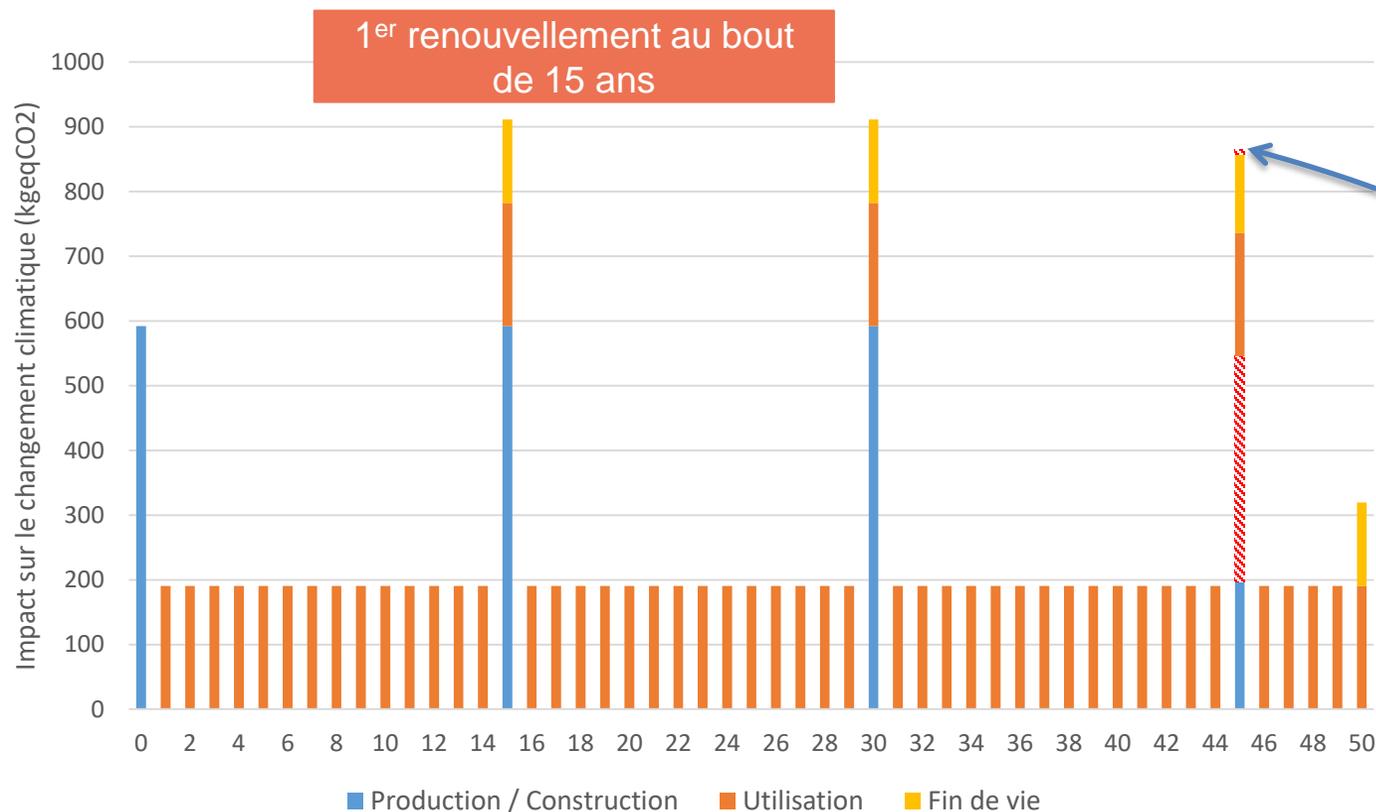
1 ml de Poutre en acier (360 mm * 170 mm)	Production	80,5	année 0: f= 1; 80,5*1	80,5
	Mise en œuvre	9,1	année 0: f= 1; 9,1*1	9,1
	Utilisation	0	années 1 à 49: f=0,992 à 0,578; 0	0
	Fin de vie	2,5	année 50: f=0,578 ; 2,5*0,578	1,4
	Module D Bénéfices et charges liés à la valorisation en fin de vie	-21,1	année 50: f=0,578 ; -21,1*0,578	-12,2
	<b>Total cycle de vie (incluant module D)</b>	<b>71</b>		<b>78,8</b>

# EXEMPLE SUR UN POÊLE À GRANULÉ

## Poêle à granulé

FDES : Poêle à bois granulés en acier

DVR : 15 ans



1<sup>er</sup> renouvellement au bout de 15 ans

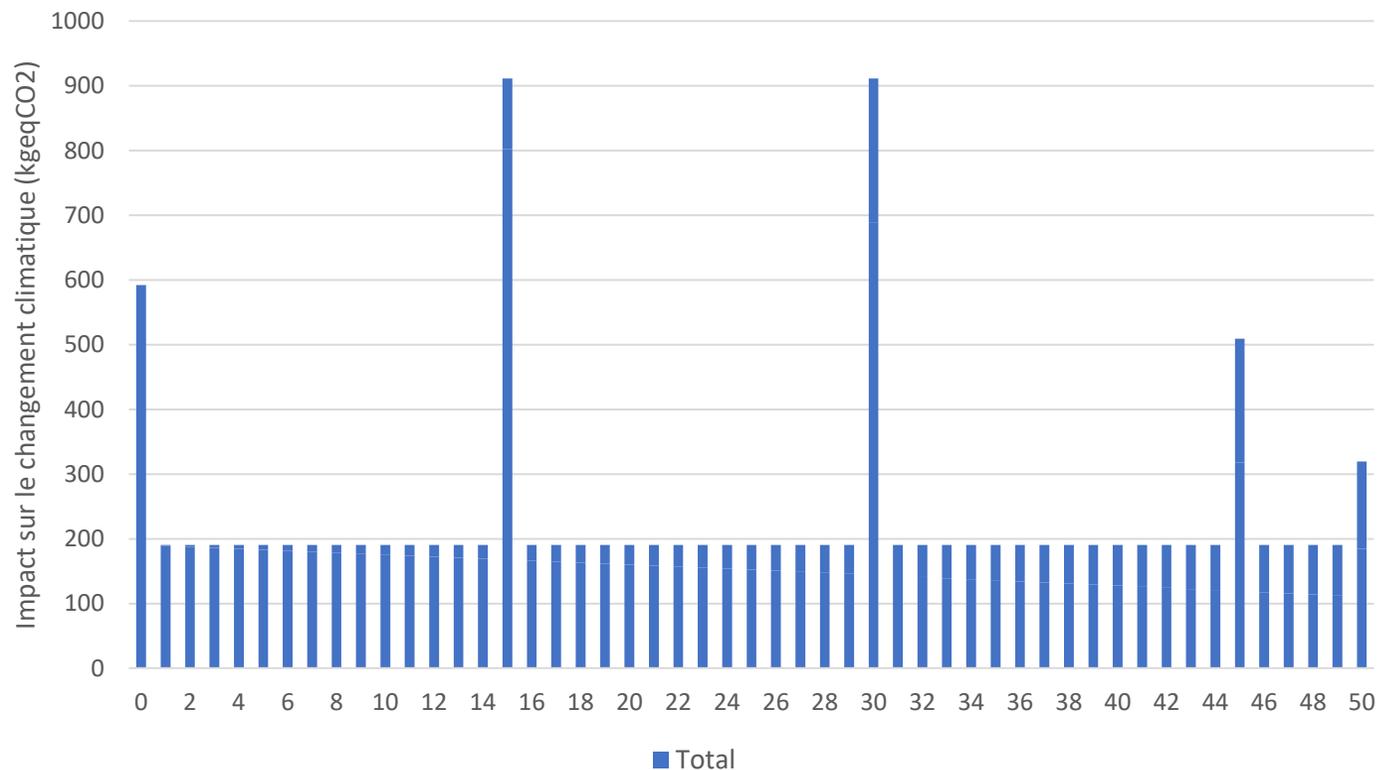
Le 4<sup>ème</sup> poêle ne servira que 5 années sur une DVR de 15 ans

# EXEMPLE SUR UN POÊLE À GRANULÉ

## Poêle à granulé

FDES : Poêle à bois granulés en acier

DVR : 15 ans

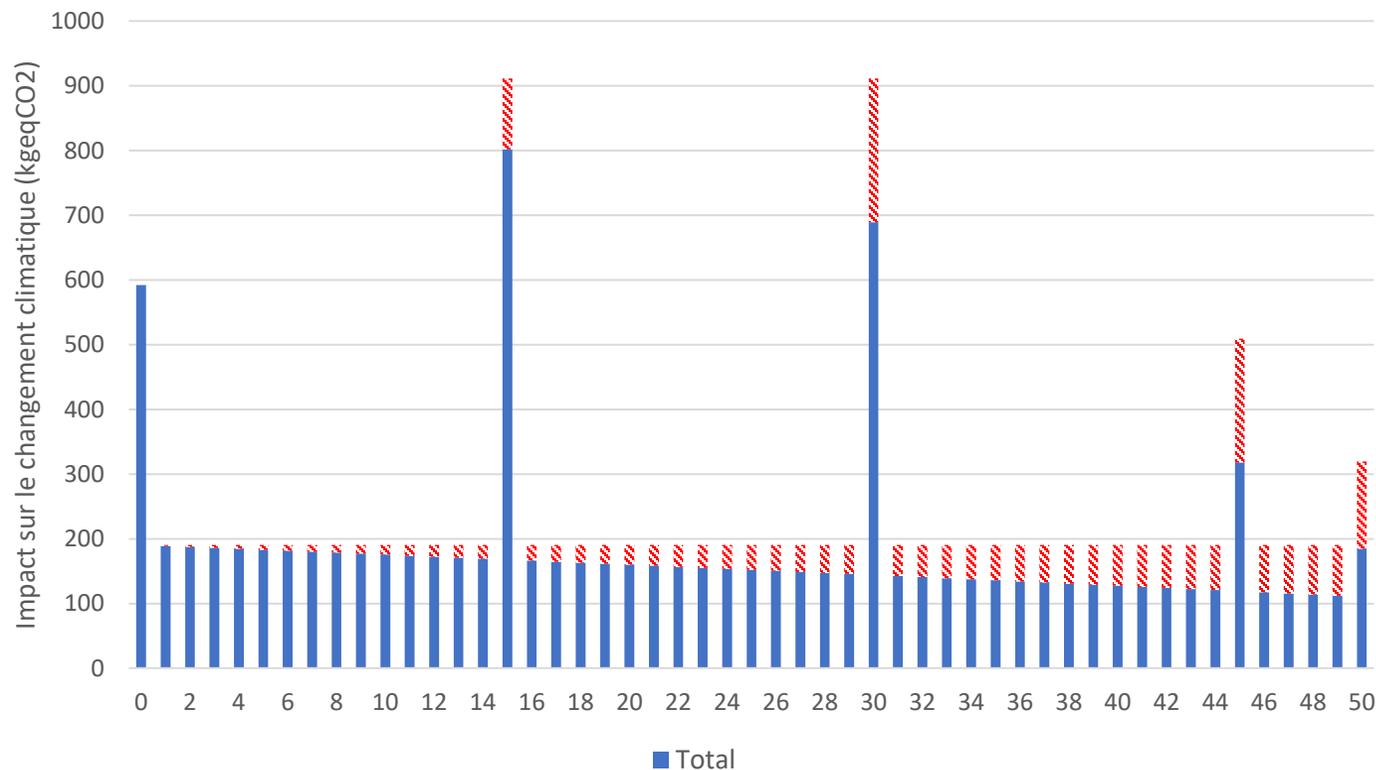


# EXEMPLE SUR UN POÊLE À GRANULÉ

## Poêle à granulé

FDES : Poêle à bois granulés en acier

DVR : 15 ans



Application de la correction  
lié à la date d'émission du  
CO<sub>2</sub>

**DES QUESTIONS ?**

---